

Le dialogue nord-sud en sport international (II)

par Don W. J. Anthony,
directeur du Centre des Echanges Sportifs Internationaux
et membre honoraire de l'Université de Loughborough.

Voici la suite et la fin de l'article rédigé par Don W. J. Anthony (GBR) sur le thème « Sport et Développement ». La première partie figure dans la « Revue Olympique » N° 183.



Un enfant né dans un pays pauvre court environ dix fois plus de risques de mourir avant son premier anniversaire qu'un autre né dans un pays riche. Son espérance de vie est en moyenne de trente ans plus courte et ses chances de voir un docteur trente fois moindres. En 1981, cinq millions d'enfants sont morts de diarrhée dans les pays en voie de développement, et 3% de la population y détenait 80% de la terre. Plus de 60% des membres des Nations Unies sont classés dans la catégorie des pays en voie de développement et beaucoup d'entre eux appartiennent au Commonwealth. Il est inutile que je m'étende davantage sur ces données incontestables du dialogue nord-sud.

Et pourtant ces peuples aiment le sport. Qu'un villageois ou une villageoise d'un pays du tiers monde puisse réaliser un exploit aux Jeux Olympiques, concrétise une aspiration à la réussite et à la modernité dont les privilégiés ne devraient pas se moquer. La coupe du monde de football, en Espagne, a montré que le sport peut offrir aux riches et aux pauvres une arène où s'affronter dans la dignité et l'égalité. « *La participation de ces équipes du tiers monde va gâcher la coupe* », avaient annoncé certains Européens avec cynisme. Oui, gâcher. Or, même en mettant à part l'incomparable équipe du Brésil, nation en voie de développement, on constate que le Cameroun a fait match nul avec le Pérou, la Pologne et l'Italie, en jouant aussi bien qu'eux ; que le Honduras a également fait match nul avec l'Espagne et l'Irlande du Nord et n'a perdu que d'un point devant la Yougoslavie – tout en impressionnant les spectateurs par sa courtoisie et son esprit sportif ; que l'Algérie a battu l'Allemagne et le Chili ; et enfin que le Koweït a

fait partie nulle avec les Tchèques et ne s'est incliné que par un but devant l'Angleterre. C'est à mon avis la première grande manifestation qui montre de manière probante qu'une fois les équipes à égalité sur le plan de la préparation, de l'entraînement, de la compétition et du financement, la notion de développement devient secondaire.

Avec ces impressions de l'été espagnol de 1982 encore à l'esprit, il me semble opportun d'examiner la notion de développement dans son ensemble, et plus particulièrement celle de « *sport et développement* ». Ce pourrait raisonnablement devenir un domaine « *d'assistance intellectuelle* » dans un projet de planification sportive.

Lors de sa première grande conférence sur le sport (« *Le sport, le travail et la culture* », Helsinki, 1959), l'UNESCO avait lancé un appel pressant aux pays développés « *afin qu'ils accroissent leur aide aux nations moins favorisées* ». Il demandait également « *qu'un organisme représentatif et permanent, placé sous l'égide de l'UNESCO* », poursuivît l'œuvre entreprise par la conférence ». Il était donc normal que le Conseil international pour l'éducation physique et le sport (CIEPS), officiellement fondé à Rome, en 1960, à l'occasion de la conférence réunie sous les auspices de l'UNESCO, avant les Jeux Olympiques, s'occupât sérieusement de la question « *sport et développement* ». Sa « *Déclaration sur le sport* » dont la première version remonte au début des années 1960, reçut sa forme définitive pour les Jeux Olympiques de 1968. Elle faisait une référence directe aux pays en voie de développement. « *Tout ce que nous avons exposé, précisait-elle, concerne aussi bien les nations industrialisées que celles en*

voie de développement. » Elle poursuivait : « *Le sport se justifie lui-même et doit faire partie des programmes de développement, car il peut contribuer dans une large mesure à améliorer la santé, la résistance et l'efficacité d'un peuple en renforçant l'unité nationale, en favorisant la participation à la vie du pays, en réduisant les tensions raciales et en bref, en accélérant le processus de développement.* » Le CIEPS se montre actif annuellement, en redéfinissant ces concepts et en promouvant les initiatives. En 1965 William Jones, alors secrétaire du CIEPS, se rendit en mission à Brazzaville. Il proposa dans son discours de donner au sport des « *structures appropriées et efficaces* » sur ce continent. C'était là le premier pas vers la création du Conseil supérieur du Sport en Afrique. Par la suite, le CIEPS aida Cuba à organiser le Séminaire international sur les Loisirs et la Détente, en 1966. Un an plus tard, des experts réunis à Tokyo discutèrent du rôle du sport dans l'évolution sociale et culturelle de l'Asie.

En 1968, une conférence olympique à Mexico eut pour thème « *Le sport et l'éducation* ». La FIEP (Fédération Internationale d'Education Physique) et la FMSM (Fédération Internationale de Médecine Sportive) collaborèrent toutes les deux à cette conférence financée par l'UNESCO; le principal document de travail mettait l'accent sur les besoins des pays en voie de développement. 1969 vit la publication par l'UNESCO d'une étude portant sur un seul pays: « *La Libye – questions sportives* ». Ce document était le résultat d'un séjour de travail intensif, réalisé par un conseiller de l'UNESCO dans ce pays, mais les recommandations avaient une portée bien plus grande. En 1969, je présentai moi-même au Bureau exécutif du CIEPS, un rapport sur le « *rôle du sport dans le développement* », et je proposai la formation d'un groupe de travail. William Jones en rédigea la définition précise et le mandat; ce projet fut accepté.

Les préparatifs du premier séminaire régional andin sur « *l'éducation physique et les loisirs comme facteurs de changement* » débutèrent en 1971; le séminaire se déroula un an plus tard avec la participation du Chili, du Venezuela, de l'Equateur, du Pérou et de la Colombie; le Panama et la Bolivie étaient également présents. En 1971 aussi se tint au Maroc un important colloque, qui donna nais-

sance au texte que l'on connaît sous le nom de « *Déclaration de Rabat* » et qui porte sur la « *contribution du sport à la construction de l'Afrique moderne* ». Ce colloque organisé par le CIEPS, patronné par le Conseil supérieur du Sport en Afrique et financé par l'UNESCO, ouvrit la voie à un séminaire plus important, qui se réunit deux ans plus tard, au moment des 2^{es} Jeux africains à Lagos. C'est là que pour la première fois le Directeur général de l'UNESCO et le Président du Comité International Olympique se rencontrèrent afin de discuter d'une éventuelle collaboration.

En 1972, un remarquable congrès scientifique se déroula avant les Jeux Olympiques à Munich. Une partie en était consacrée aux sports dans les pays en voie de développement. A la suite des relations nouées à cette occasion, le président du Comité Olympique et Interfédéral Belge, le colonel Raoul Mollet, accueillit plus tard dans l'année une « *Réunion sur l'assistance technique en sport* ». Des représentants de l'UNESCO, du CIEPS, des Fédérations Internationales Sportives et l'office central du « *Sport pour tous* » en Belgique y prirent part.

1973 se révéla une année extrêmement fertile en progrès dans ce domaine. A l'issue des réunions de Lagos, l'UNESCO publia des recommandations pour la construction d'installations sportives dans les écoles des pays en voie de développement, et le Comité International Olympique mit sur pied la « *Solidarité Olympique* ».

Désormais, le CIO s'occupa de l'élaboration de ce projet et de la mise en œuvre d'un programme dès 1973. De son côté, l'UNESCO se consacra à la création d'un Comité intergouvernemental pour l'Education physique et le Sport, assorti d'un Fonds international – projet qui vit le jour en 1976.

Depuis cette époque, nous avons noté plusieurs initiatives importantes dans le domaine de l'aide sportive, en particulier dans l'édition. Ainsi le CIO a-t-il publié un certain nombre d'excellentes brochures destinées aux organisateurs et aux administrateurs du sport dans les pays en voie de développement. Nous devons aussi à l'UNESCO de précieux documents: « *Détermination des besoins de l'éducation physique et du sport en Afrique et propositions en vue de leur réalisation* », « *Les programmes de sport pour tous dans le monde* »; ces

LIBRES OPINIONS

deux études ont été réalisées sous l'autorité du CIEPS et le dernier numéro de la « Revue » du Conseil est consacré entièrement au thème « *sport et développement* ». Les principales autres organisations internationales qui s'occupent d'éducation physique – le ICHPER (Conseil international pour la Santé, l'Éducation physique et les Loisirs) et la FIEP – ont souvent collaboré avec le CIEPS dans ce domaine du sport et du développement ; à l'origine, une commission « tripartite », qui se réunissait régulièrement, coordonnait les opinions des trois organismes. L'ICHPER et la FIEP ont également organisé des séminaires, et publié des documents, mais séparément cette fois. Lors du Congrès Olympique de 1981, on a relevé plus de quatorze interventions sur la question de l'aide sportive. Le Président du CIO, son vice-président. Le principal organisateur des Jeux Olympiques de Moscou, le Directeur de l'UNESCO: tous ont parlé en faveur de la « Solidarité Olympique ». Lord Philip Noel-Baker, doyen du Mouvement olympique, a promis au CIO qu'il le recommanderait pour le Prix Nobel de la Paix,

s'il parvenait réellement à mettre le sport à la portée de *tous* – tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement.

Ainsi, nous avons d'une part les organisations sportives mondiales – et aussi dans plusieurs pays, des organes sportifs nationaux – qui s'occupent activement de programmes *d'assistance technique aux sports*. D'autre part, nous trouvons des institutions nationales et internationales qui se consacrent à l'aide *intellectuelle*, en fournissant la réflexion et la planification qui doit aller de pair avec cette action. Mais si ces dernières ne parviennent pas rapidement à inciter les pays en voie de développement à inclure, sur la base d'une analyse solide, le sport dans les stratégies de développement national, les budgets ne pourront pas répondre, ou répondront mal, aux besoins du sport et de l'éducation physique.

J'ai moi-même joué pendant quinze ans un rôle important dans l'élaboration du programme de l'UNESCO/CIEPS. Je m'occupe depuis six ans de stages de la « Solidarité Olympique ». Ces responsabilités m'ont fait



13^e Coupe d'Afrique des Nations : une phase de la finale Ghana-Libye devant un public chaleureux.

réviser quelque peu mon jugement. Je suis parfaitement conscient des difficultés, des rivalités, des conflits d'intérêts que peut susciter tout ce qui est « international ». Mais je me sens en mesure de présenter cinq propositions précises, susceptibles d'améliorer les actions et la coopération.

1. On peut améliorer la collaboration grâce au travail commun sur des projets donnés. Quand des organisations partagent un même objectif, la procédure administrative qui doit permettre sa réalisation, peut se mettre très naturellement en place. La « Solidarité Olympique » du CIO et le « Fonds » de l'UNESCO pourraient tenter de définir des projets-types à réaliser ensemble. L'idéal serait que les deux facteurs déterminent les « plus grands multiplicateurs communs ».
2. Les initiatives des diverses organisations et des différents pays qui participent à l'aide sportive *peuvent* empiéter et empiètent inutilement les unes sur les autres. C'est pourquoi il est indispensable de revoir le système d'information et les formes de communication entre organisations.
3. Il faut engager une action plus profonde et plus vaste auprès des milieux sportifs, afin qu'ils prennent davantage conscience que la collaboration nord-sud exige des efforts plus dynamiques. Nous pourrions avoir recours à « l'aide volontaire de tous » ; je pense à un corps de « *jeunes volontaires sportifs* », qui vivraient dans une communauté, travailleraient avec les habitants, et mettraient à leur disposition leurs connaissances sportives et le cas échéant, professionnelles. Le même esprit pourrait se manifester chez les « retraités » ; les administrateurs du sport ayant une longue expérience, pourraient jouer un rôle précieux en offrant leur savoir contre le seul remboursement de leurs frais. A l'heure actuelle, on s'efforce d'intéresser davantage le mouvement sportif international dans les écoles au problème du développement. Nous devons dans le même temps étudier comment le sport peut être un facteur de création d'emploi dans les pays à taux de chômage élevé.
4. A ce jour, il n'a pas été fait d'estimation objective du travail réalisé. Deux importantes manifestations prévues en 1983 pourraient remédier à cet état de chose. Le Centre de recherche inter-universitaire de Dubrovnik doit organiser en avril un séminaire sur le « Dialogue nord-sud dans le domaine du sport ». En juillet, la conférence qui précédera les jeux universitaires mondiaux, à Edmonton, consacrera une partie de ses travaux au sport et au développement. 1983 pourrait donc annoncer une réactivation à long terme de l'intérêt que suscite le sujet dans les milieux universitaires. Dans l'idéal, il faudrait inciter l'Université des Nations Unies – organisée comme un réseau ayant son siège à Tokyo – à entreprendre quelque action en ce domaine. Elle pourrait même agir en collaboration avec l'Académie Internationale Olympique, ou avec une « Université Olympique » dont la création a été réclamée à Baden-Baden par le groupe « technique et entraînement ».
5. Les Jeux de la XXIV^e Olympiade à Séoul, en 1988, constituent un excellent objectif. En effet, Séoul nous offre l'exemple d'un pays en voie de développement qui utilise les Jeux Olympiques comme un moyen, dans sa stratégie globale, « *d'émerger* » dans le clan des « *nations développées* » ; tout comme Tokyo l'avait fait avec succès en 1964. Cette période pourrait donc s'annoncer fort stimulante tant pour la coopération pratique entre le nord et le sud, que pour la compréhension. Je conclurai ce chapitre particulier de mon article, en rappelant que les études et le travail réalisés dans le domaine du développement ne profitent pas seulement aux nations « *bénéficiaires* ». Les pays « *donneurs* » peuvent aussi apprendre beaucoup sur leurs propres problèmes, priorités et attitudes lorsque la question est mise en avant – comme c'est le cas dans le contexte du développement. Dans une économie de pénurie, on ne peut éviter de prendre des décisions. L'aide « nord-sud » peut être remplacée par l'aide « sud-sud ». Ainsi l'Inde peut-elle offrir ses connaissances en hockey sur gazon ; la Malaisie, en badminton ; la Jamaïque, en courses de vitesse ; Hong-Kong, en loisirs en milieu urbain ; Singapour, en utilisation des stades ; le Nigeria, dans le développement de l'éducation physique à l'université.

Ceci m'amène à traiter du problème particulier du *sport et de l'éducation physique dans le Commonwealth*.

Nous voici tous ici – membres d'une famille unique – le Commonwealth. Ceux d'entre nous qui ont participé aux Jeux du Commonwealth en connaissent la valeur, l'amitié, et le charisme. Les Jeux nous rappellent que la compétition de haut niveau peut aussi être source de divertissement. Nous avons pu jusqu'à présent protéger la structure par la chance et la bonne volonté. Mais pouvons-nous continuer à tâtonner d'une crise à l'autre ? Que pouvons-nous faire d'autre ? Sommes-nous capables de modifier quoi que ce soit ? Quels sont les changements nécessaires ?

Le Commonwealth forme un groupe vraiment international ; il réunit des hommes de toutes les couleurs, de tous les continents, de toutes les religions, dans des pays à systèmes politiques différents. Nous partageons une langue commune, le plaisir de se serrer les coudes, et l'amour du sport. Et pas seulement l'amour du sport, mais aussi toute une série de problèmes. En effet, nombre de pays du Commonwealth ont hérité des principaux problèmes de la Grande-Bretagne dans le domaine de l'organisation sportive et de l'éducation physique. Heureusement, nous trouvons aujourd'hui des solutions très diverses – et la vieille métropole a autant à donner qu'à recevoir.

Les pays du Commonwealth participent à l'ensemble des projets sportifs internationaux que j'ai évoqués au début de mon article ; et ils continueront à le faire. Outre leurs attaches communautaires, ils sont liés par un certain nombre d'alliances régionales et internationales qu'ils souhaitent honorer, ce qui est tout à fait juste et normal. Je pense cependant que nous nous sommes nous-mêmes négligés, en tant que communauté. Il est temps que nous nous intéressions à la famille que nous formons dans le sport et que nous rationalisions nos possibilités d'entraide.

En donnant de nouvelles structures à l'aide sportive en cours, nous travaillerons au renforcement de notre communauté toute entière. Par ailleurs, les nouvelles stratégies que nous élaborerons au sein de notre propre groupe pourront servir de modèle aux autres groupe-

ments internationaux. Nous avons la chance de pouvoir concevoir un programme stimulant pour la coopération sportive dans le Commonwealth.

Sur quelles bases pouvons-nous construire ?

Nous avons déjà les *Jeux du Commonwealth*. Ce festival quadriennal, conçu à l'origine par J. Astley Cooper en 1891 comme des jeux pan-britanniques, vit le jour officiellement en 1930 avec les premiers jeux organisés en Ontario ; il concerne surtout les sports individuels. Il s'agit de la plus importante manifestation sportive et elle le restera : c'est le pivot de notre système.

Au cours des dix dernières années, peut-être même moins, nous avons vu naître plusieurs *championnats sportifs du Commonwealth* : en tennis de table, basketball, haltérophilie, gymnastique, escrime et netball si mes souvenirs sont exacts ; le premier tournoi de volleyball du Commonwealth a vu le jour en 1981. Le cricket et le rugby, sports pourtant très répandus dans notre communauté, ne font pas encore l'objet d'une manifestation spéciale. Enfin, on travaille à l'heure actuelle à la mise sur pied des premiers championnats de football du Commonwealth.

La *Conférence du Commonwealth sur l'éducation physique* à laquelle nous assistons, a gagné en importance au fil des ans ; il faut que nous lui accordions toute notre attention afin de trouver les moyens de la rendre plus efficace.

D'autres secteurs se développent ; les *écrivains sportifs* du Commonwealth, par exemple, souhaitent vivement établir une réunion périodique. Certains ont souligné la nécessité de créer un *festival du film sportif* (cinéma et télévision).

Ce n'est pas la première fois que ces questions se posent ! En août 1978, lors de la réunion de la Fédération des Jeux du Commonwealth à Edmonton, le groupe des « pays naissants » demanda à la Fédération de solliciter une aide financière auprès :

du Secrétariat du Commonwealth, de la Fondation du Commonwealth, du Fonds du Commonwealth pour l'Assistance technique.

Un mois plus tard, un stage destiné aux administrateurs olympiques se déroula à l'Uni-

versité du Sussex, sous l'égide de la Solidarité Olympique ; il réunit trente-et-un délégués, dont quatorze du Commonwealth, à savoir: la Papouasie/Nouvelle Guinée, Antigua, la Jamaïque, les îles Fidji, Malte, le Nigeria, Hong-Kong, la Guyane, Singapour, les Bahamas, la Grande-Bretagne, le Kenya et la Malaisie. Étaient également présents un membre du secrétariat du Commonwealth et un représentant du programme du Commonwealth pour la jeunesse. Un questionnaire distribué à cette occasion révéla que six pays du Commonwealth n'avaient pas de bureau, quatre en disposaient d'un qui leur avait été prêté, et quatre devaient en louer un. Or, sans structure administrative même simple, il est impossible de définir ou d'organiser l'aide souhaitée dans les domaines de l'entraînement, de la médecine sportive, de la compétition, de la réunion de fonds, etc. Par ailleurs onze pays n'avaient que des officiels honoraires. A titre d'exemple, huit des dix-sept pays présents n'appartenant pas au Commonwealth, possédaient leur propre bureau, et quatorze disposaient d'un personnel rémunéré à plein temps.

Nous avons suivi d'autres réunions fort constructives. Ainsi, lors de leur rencontre, les jeunes dirigeants recommandèrent au Conseil chargé de la Jeunesse du Commonwealth « *d'établir dans le cadre du programme du Commonwealth pour la jeunesse, un plan de coopération pour le développement de l'éducation physique et du sport* ». Un porte-parole de la Fondation du Commonwealth déclara: « *Il semble désormais possible que notre mandat soit plus tard élargi afin de couvrir des opérations du type (dont vous parlez)* ». Nous espérons que des programmes sportifs verront le jour dans les centres de jeunesse du Commonwealth en Zambie, en Guyane, en Inde et dans le Pacifique sud.

Le secrétariat a eu à subir d'autres pressions. Thomas Bedeck, alors titulaire de la chaire Tait McKenzie de sport au Canada, écrivit à Shridath Ramphal, secrétaire général du secrétariat du Commonwealth en 1979. Il lui suggérait d'organiser une étude/séminaire sur la coopération en technologie sportive dans le Commonwealth, et d'élaborer un plan quinquennal visant à faciliter « *cet échange de technologie* », Musa Kasonka, un ami zambien disparu, s'efforça de présenter nos points de

vue à Lusaka, lors de la réunion des chefs de gouvernement en 1979.

L'Institut du Commonwealth fut également invité à donner son avis. Dans une lettre de mars 1979, le directeur m'expliqua que « *l'Institut entretenait d'étroites relations avec la Fédération des Jeux du Commonwealth à Edmonton* » et envisageait un rapprochement avec les « *Jeux du Commonwealth à Brisbane* ». Il formulait le vœu que « *le sport se développât plus largement dans le Commonwealth grâce aux rencontres entre équipes* ». A son sens, « *l'Institut serait certainement très heureux d'être associé et d'offrir tout l'appui et l'assistance que lui permettraient ses faibles ressources* ». Il exprimait enfin l'espoir que le golf ferait partie des sports pris en considération.

Le secrétaire général du secrétariat du Commonwealth, Shridath Ramphal, et Christopher Laidlaw, du Secrétariat du Commonwealth, ont toujours soutenu ce genre d'initiatives. Grâce à leurs conseils, nous avons pu, au Centre d'échanges sportifs internationaux (alors Centre d'études sportives internationales), exposer en 1979 quelques propositions expérimentales en vue de la création d'une Fondation des sports du Commonwealth.

A l'époque, le mouvement sportif du Commonwealth avait d'autres chats à fouetter ; notamment Gleneagles et ses conséquences. Mais cette semaine, un nouveau comité va prendre la relève au sein de la Fédération des Jeux du Commonwealth et il est désormais temps d'instaurer une solide collaboration – pendant l'intervalle séparant les jeux – qui englobera tous les sports et l'éducation physique du Commonwealth. Le moment est venu de relever nos manches et de consentir de nouveaux efforts en utilisant des stratégies créatrices. Je pense plus particulièrement au prochain Congrès Olympique, qui doit se dérouler en 1990 mais dont le site n'a pas encore été choisi.

Effectivement, un congrès s'est de nouveau tenu en 1973, à Varna, après quarante ans d'interruption ; un autre a suivi en 1981, à Baden-Baden. Organiser le prochain Congrès Olympique dans un pays en voie de développement, quel défi cela représenterait et ce ne serait que justice. Est-ce trop espérer qu'un membre de notre famille, un pays en voie de développement du Commonwealth, s'offre



Le nouveau stade de Ouagadougou (VOL).

pour accueillir le Congrès Olympique de 1990 – tout en étant assuré que s'il en a besoin, il recevra de chacun de nous l'aide matérielle et humaine qui contribuera à faire de ce projet une réussite – et qui lui fera goûter la joie d'entreprendre.

Les chefs de gouvernement semblent également bien disposés. En 1981, ils publièrent la « Déclaration de Melbourne » à l'issue de leur réunion dans cette ville. Ils y affirmaient la nécessité de :

- reconnaître que les inégalités grossières qui existent dans le monde en matière de richesse et de chance, ainsi que le cercle de pauvreté dans lequel sont enfermés des millions d'êtres dans les pays en voie de développement, constituent des sources fondamentales de tension et d'instabilité sur notre planète ;
- souligner notre conviction unanime qu'il faut agir avec méthode et résolution, tant au niveau national qu'international, afin de réduire ces inégalités et briser ce cercle ;
- noter qu'il est essentiel que les états tiennent compte en priorité aussi bien des considérations économiques et techniques, que des dimensions plus larges, d'ordres moral, politique et stratégique, de l'enjeu.

Cette déclaration finissait sur un appel afin que chacun s'engage personnellement à faire avancer le dialogue entre pays développés et pays en voie de développement.

C'est dans le même esprit que je me tourne vers vous et vous invite à vous engager personnellement dans l'élaboration et la réalisation du *Programme de développement sportif du Commonwealth*.

Il nous faut d'urgence adopter un «Engagement de coopération sportive dans le Commonwealth », qui sera le point de départ de ce programme.

J'ai pour mission aujourd'hui de vous rendre ces perspectives exaltantes et de vous inviter à vous y engager en tant qu'individu, qu'institution et que collectivité. Nous pourrions peut-être alors arriver à persuader aussi bien la communauté sportive du Commonwealth,

que les gouvernements, les bureaux d'aide, les sociétés et les groupements, que le plan d'action que nous proposons mérite d'être soutenu.

D. A.



Ouvrages de référence

1. Anthony D. Analysis of Sports and Physical education in Developing countries (Etude sur le Sport et l'Education physique dans les pays en voie de développement). Chapitre 8, pp. 120-135 in Methodology in Comparative Physical Education and Sport, Howell and Toohey. Stipes, 1979.
2. Anthony D. La Libye. questions sportives. Rapport d'expert. diffusion limitée. UNESCO, 1969.
3. Anthony D. (Réd.) Rapport de séminaire. Le rôle du sport dans la construction de l'Afrique moderne. Rabat. CIEPS/UNESCO, 1971.
4. Anthony D. (Réd.) Rapport de séminaire. Le sport et l'éducation physique en Afrique. Lagos, 1973. CIEPS/UNESCO.
5. Institut Colombien pour la Jeunesse et les Sports. Rapport final du 1^{er} Séminaire régional andin sur l'éducation physique et les loisirs en tant que facteurs de changements. Coldportes. Bogota, 1972.
6. ICSPE. Déclaration sur le sport. 1968. CIEPS/UNESCO.
7. ICSPE. Revue 1982. Numéro sur le sport et le développement. CIEPS/UNESCO.
8. Lillis K. Rapport d'expert. Détermination des besoins de l'Afrique en éducation physique et en sport et propositions pour leur réalisation. CIEPS/UNESCO, 1977.
9. McIntosh P. Rapport d'expert. Les Programmes de Sport pour tous dans le monde. CIEPS/UNESCO, 1980.
10. Ordia A. Histoire des Jeux Panafricains, 1973. Conseil Supérieur du Sport en Afrique.
11. Rapport sur le Congrès Olympique de 1981. Comité International Olympique.
12. Rapport du Congrès Olympique scientifique. Le Sport dans le monde moderne – chances et problèmes. Le Sport et l'Education physique, pp. 575-585. Springer-Verlag, Berlin, 1973.
13. Solidarité Olympique : Notes explicatives. Comité International Olympique.
14. Scriven B. Les Installations sportives dans les écoles des pays en voie de développement. Documents et études pédagogiques No 8. UNESCO, 1973.
15. UNESCO. Rapport : Deuxième session du Comité inter-gouvernemental sur l'Education physique et le Sport, décembre 1981. UNESCO.